

HONORAIRES DE NEGOCIATION & REDACTION DES ACTES

NEGOCIATION

VENTE

Locaux commerciaux ou professionnels, Bureaux, Entrepôts,
Locaux industriels, Terrains

Montant de la vente Par tranche de (en €uro)	Commission H.T applicable Par tranche et par opération
de 0 à 100 000	7%
de 100 001 à 200 000	6,5%
de 200 001 à 400 000	6%
de 400 001 à 800 000	5,5%
de 800 001 à 1 600 000	5%
> 1 600 001	4%

CESSION

Fonds de commerce, Cession de parts sociales ou d'actions

SUR LA VENTE DU DROIT AU BAIL/FONDS DE COMMERCE

Montant de la vente Par tranche de (en €uro)	Commission H.T applicable Par tranche et par opération
de 0 à 50 000	30% du loyer annuel
de 50 001 à 100 000	9%
de 100 001 à 200 000	8%
de 200 001 à 400 000	7%
de 400 001 à 800 000	6%
> 800 001	5%

COMMISSION MINIMUM : 7 500 € HT

LOCATION

Locaux commerciaux ou professionnels, Bureaux, Entrepôts, Locaux industriels, Terrain

Base loyer annuel Ht/Hc 30% HT

REDACTION DES ACTES*

Locaux commerciaux ou professionnels, Bureaux, Entrepôts, Locaux industriels, Terrains

Bail 750 € Ht (900 € TTC)
Etat des Lieux 1,40 € Ht /m² Mini 300 € Ht
(Hors déplacement extra Métropole de Lyon)

PAIEMENT DES HONORAIRES

Les honoraires sont à régler à la signature de l'acte et sont partagés entre le mandant et le preneur selon mandat.

* Selon surface du local